

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 8 DÉCEMBRE 2020**, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2020.

**PRÉSENTS** : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

**2020-609** APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Homan,  
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement

**RÉSOLU** : D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance.

*Monsieur le maire Belvedere lit une déclaration concernant le budget 2021 de la Ville de Pointe-Claire.*

**2020-610** PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été adressée aux membres du conseil concernant l'ordre du jour ayant été dressé pour la présente séance.

**2020-611** ADOPTION DU BUDGET 2021 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement

**RÉSOLU** : D'adopter le budget 2021 de la Ville de Pointe-Claire, tel que présenté et soumis.

**2020-612** LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,  
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement

**RÉSOLU** : DE lever la séance à 19 h 36.

---

John Belvedere, Maire

---

Me Caroline Thibault, Greffière